



Contexte et présentation de la COP

La Convention-Cadre des Nations Unies, adoptée en 1992, porte sur les défis multiples soulevés par les changements climatiques et se concentre sur les problèmes liés aux **gaz à effets de serre (GES)** en discutant les stratégies de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique.

La Conférence des Parties (COP) est l'organe décisionnel de la Convention et regroupe **195 pays** et se réunit tous les ans. Elle permet d'entretenir l'effort international de **lutte contre le changement climatique**, elle analyse et évalue les mesures prises et les progrès accomplis pour atteindre l'objectif ultime de la Convention: **la stabilisation des émissions de GES**. Lors de son investiture François Hollande avait exprimé le souhait d'accueillir la COP21 en décembre 2015 à Paris. Cela a été officialisé lors de la COP19 à Varsovie.

Chaque COP se déroule sur deux semaines de négociations. En parallèle, se déroule aussi la CMP plus récente que la COP (COP20/CMP20 à Lima), elle réunit les parties qui ont signé le protocole de Kyoto.

COP20 LIMA - Objectifs et descriptif

La COP 20 s'inscrit dans cycle de trois conférences COP19/20/21 qui doivent mener à la formulation d'objectifs permettant de **limiter la hausse globale des températures à 2°C d'ici 2100 et de réduire les émissions de GES de 40 à 70% d'ici 2050**. L'objectif à Lima a été de poser les bases d'un accord à conclure par les différentes parties à Paris en décembre prochain.

Sommet sur le climat – New York City (09.2014)

Le sommet sur le climat s'est déroulé les 23 et 24 septembre 2014 à New York à l'initiative du Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki-Moon. L'objectif était de mobiliser tous les acteurs en vue des futurs COP. Plusieurs décisions ont été prises:

La création des **Fonds verts** qui seront le fruit de contributions nationales volontaires permettant la mise en place de projets de réduction des émissions

de GES et d'adaptation au changement climatique. La France a déclaré qu'elle verserait 1 milliard de dollars.

Les Etats-Unis et la Chine se sont engagés à mettre en place des **politiques de réduction de leurs émissions de GES**.

Plusieurs pays africains se sont également engagés à produire 40 % de leur énergie avec des **énergies renouvelables** en 2030.

Certains pays avaient cependant exprimé leur volonté de ne pas avoir un accord trop contraignant en matière d'émission de GES ce qui présage des négociations difficiles.

En parallèle de ce sommet se sont tenues de nombreuses manifestations pour une revendication la place des avis des citoyens dans les débats: à New-York plus de 300 000 personnes se sont mobilisées.

RAPPEL SUR LE PROTOCOLE DE KYOTO

Le protocole de Kyoto, adopté en 1997 lors de la COP3, pose alors les grandes lignes des mécanismes de **respect des engagements de la Convention**. Il a été renforcé lors de la COP7 (Accords de Marrakech) qui a permis de déterminer des règles détaillées et applicables aux pays l'ayant ratifié (194 à ce jour). Il fixe notamment des **objectifs individuels légalement contraignants de réduction ou de limitation des émissions de GES**. Ces objectifs constituent une réduction totale d'au moins 5% par rapport aux niveaux de 1990 durant la période d'engagement 2008-2012. La durée de vie du protocole a été ensuite prolongée jusqu'en 2020.

Bilan de la COP20 – Principaux éléments à retenir

La COP 20 a débouché sur trois grands points: les différents pays devront remettre une **contribution nationale** indiquant précisément leurs engagements contre le réchauffement climatique afin d'obtenir la baisse souhaitée d'ici à l'horizon 2050, le **fond vert** ayant atteint 10 milliards de \$ devra s'orienter vers une perspective de 100 milliards de \$ d'ici 2020, le **texte "brouillon"** de l'accord de Paris a été **adopté**.

Ce texte, nommé **"l'appel de Lima pour l'action climatique"**, est un document qui résume en 5 pages les décisions prises à Lima et à cela s'ajoutent dans 37 pages d'annexe les idées, options et points à explorer qui serviront de trame pour les négociations à Paris. Ce texte sous-entend qu'il faut arriver à un accord commun, engageant les parties, lors de la prochaine COP. Voici les différents points qui ont été abordés et qui seront approfondis lors de la COP 21:

- **Initiative pour la connaissance** sur l'adaptation (Adaptation Knowledge Initiative). Reconnaissance des enjeux autour des plans d'adaptation nationaux: plus de transparence et d'information ainsi qu'une réflexion autour d'un financement de ces politiques via les fonds verts. Lancement du Réseau Global pour les Plans d'Adaptation incluant le Pérou, les États Unis, l'Allemagne, les Philippines, le Togo, l'Angleterre, la Jamaïque et le Japon. Volonté de prise en compte des inégalités et conséquences face au CC : le comité exécutif du mécanisme international de Varsovie sur les pertes et les dommages a été confirmé pour deux ans avec une représentation équilibrée des pays nord/sud.
- Incitation à **plus de transparence** au niveau des actions effectuées par les pays développés. Mise en place d'une évaluation multilatérale pour l'application de mesures, de rapports et de vérification de la réduction des émissions.
- Centre d'information sur le site de l'UNFCCC sur les pays qui supportent **l'initiative REDD+** : plus de transparence sur la déforestation, les actions menées et les compensations.
- Fourniture d'**outils technologiques** pour le climat aux pays en développement
- Création d'un **programme de travail sur le genre**: volonté de renforcement du rôle des femmes
- **Éducation** et augmentation de la **sensibilisation** sur le changement climatique.
- Lancement de l'agenda **Lima-Paris action**.

Ressenti du point de vue des différents acteurs

▪ **Les différents États**

De nombreux pays (PMA, Amérique latine, Chine, Malaisie) ont exprimé leur désaccord, notamment sur la participation aux contributions à la lutte contre le changement climatique. Ils considéraient légitimement être victimes de la croissance des pays du nord et demandaient en conséquence, des moyens financiers et les capacités techniques d'adaptation.

▪ **La société civile**

Globalement la société civile ne semble pas convaincue de la possibilité de mise en place d'un programme contraignant pour atteindre les objectifs fixés. Il y a une impression de brouillard autour des mesures et de non action face aux intérêts économiques de chaque pays. Cependant, on constate tout de même des mobilisations citoyennes importantes

▪ **Les associations et les ONG**

Selon **Greenpeace**, le droit international et les accords intergouvernementaux sont essentiels mais ne se font pas assez vite. L'ONG **Greenpeace** pense que les changements ne viendront pas de la conférence des parties mais de l'action citoyenne. **Oxfam** critique vivement les fonds verts dont seulement 7% seraient destinés à l'adaptation aux changements climatiques (ce qui est demandé par les populations les plus pauvres) et les 93% restant serviraient à la réduction des GES. **WWF** dénonce l'inexistence d'actions spécifiques et la manque de justification des pays sur les moyens de financements pour atteindre les \$100 milliards nécessaires en 2020.